

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2022

Convocation du 14 novembre 2022 - Secrétaire de séance : PITEL Frédéric

### LISTE DES DELIBERATIONS

#### Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes au 1er juillet 2022 :

Selon l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la dématérialisation des actes règlementaires devient le mode de publicité de droit commun. Ainsi, l'affichage ou la publication papier sont supprimés, sauf dérogation pour les communes de -3500 habitants. **Sur ce point, la Commune de Bellecombe a décidé de conserver l'affichage sur les panneaux officiels.** Par ailleurs, la réforme prévoit également des modifications concernant les séances de conseils municipaux ou syndicaux. Le compte-rendu est supprimé au profit d'un procès-verbal, qui sera adopté à la séance suivante et publié dans les 8 jours.

Afin d'assurer l'information rapide du public, la collectivité devra publier et afficher la liste des délibérations prises lors d'une séance de conseil municipal dans un délai d'une semaine.

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL, Walter BARTH et Mme Cléa CASAGRANDE

Absents excusés : M. Tony CARGNELUTTI qui donne pouvoir à Mme CASAGRANDE Cléa et M. GROS Quentin qui donne pouvoir à M. GROS Dominique

#### Délibérations :

- Changement de nomenclature budgétaire : budget CCAS,  
VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION
- Demande de subvention 2023 : projet de construction de garages communaux lieu-dit Les Trois Cheminées,  
VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION
- Demande de subvention 2023 : acquisition d'une fraise à neige,  
VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION
- Demande de subvention 2023 : Défense Extérieure Contre l'Incendie, installations de nouveaux poteaux incendie  
VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

**M. Stéphane GROS, maire**

Affichée le 25/11/2022

